

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://Numilog.com)

ROBERT AMBELAIN

les lourds secrets DU Golgotha

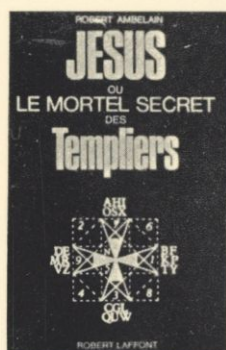


les énigmes de l'univers

ROBERT LAFFONT

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://www.numilog.com)

*Du même auteur
dans la même collection*



Ce livre contient certaines révélations qui, sans aucun doute, surprendront. Mais...

- Saviez-vous pourquoi, à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, l'Ordre du Temple imposa à ses nouveaux affiliés le rejet de la croyance en la divinité de Jésus et revint au Dieu Unique ?
- Saviez-vous que les Cathares, bien avant les Templiers, connurent le secret des origines réelles de Jésus de Nazareth, et que ce fut, pour les uns et pour les autres, le principal motif de leur destruction ?
- Saviez-vous que Jésus naquit en réalité en 16 ou 17 avant notre ère, et qu'il fut crucifié par les Romains en 33 ou 34, âgé d'environ cinquante ans ?
- Saviez-vous qu'il était de lignée davidique et royale, qu'il brigua la royauté d'Israël et qu'il fut, à ce titre, après son père, Juda de Gamala, et son aïeul Ezéchias, le chef de la résistance juive contre les Romains ?
- Saviez-vous qu'il fut crucifié la tête en haut, comme il en était alors pour les esclaves rebelles et les malfaiteurs, et non la tête en bas, comme d'usage pour les rebelles politiques ?

Robert Ambelain, au terme d'un long et patient travail de recherche, fait surgir le grand « secret de l'Église », celui dont la découverte causa la perte des Chevaliers du Temple. Jésus apparaît ici sous un visage tout nouveau.

Document de couverture : Orphée crucifié (gemme gnostique du musée de Berlin). L'orphisme fut une religion à « mystères », antérieure au christianisme, comme celle de Mithra (Arch. de l'auteur).

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://www.numilog.com)

Ambelain

92

39

LES ENIGMES DE L'UNIVERS
Collection dirigée par Francis Masson

118
39030
(50)

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://Numilog.com)

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://www.numilog.com)

LES ÉNIGMES DE L'UNIVERS
Collection dirigée par Francis Mazière

LES LOURDS SECRETS
DU GOLGOTHA

DU MÊME AUTEUR
L'ÉPIQUE DE LA VIE DE SAINT PAUL

LES LOURDS SECRETS DU GOLGOTHA
L'ÉPIQUE DE LA VIE DE SAINT PAUL

15012



807
39030
(62)

EDITIONS ROBERT LAPPONT
5, place Saint-Sulpice, 75006/Paris

0 14 150-6377

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://www.numilog.com)

LES ENIGMES DE L'UNIVERS
Collection dirigée par l'auteur

DU MÊME AUTEUR
chez le même éditeur :

JÉSUS OU LE MORTEL SECRET DES TEMPLIERS
LA VIE SECRETE DE SAINT PAUL

100/100
(100)

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://www.numilog.com)

ROBERT AMBELAIN

LES LOURDS SECRETS DU GOLGOTHA



ÉDITIONS ROBERT LAFFONT
6, place Saint-Sulpice, 75006/Paris

BL - 14 Z 1974 - 0 3 3 5 8

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://www.numilog.com)

ROBERT AMBELAIN

LES LOURDS SECRETS
DU GOLGOTHA

roman à épisodes

ÉDITIONS ROBERT LAFFONT
6, PLACE SAINT-SULPICE, 75006 PARIS



Si vous désirez être tenu au courant des publications de l'éditeur de cet ouvrage, il vous suffit d'adresser votre carte de visite aux Editions Robert Laffont, Service « Bulletin », 6, place Saint-Sulpice, 75006/Paris. Vous recevrez régulièrement, et sans aucun engagement de votre part, leur bulletin illustré, où, chaque mois, se trouvent présentées toutes les nouveautés — romans français et étrangers, documents et récits d'histoire, récits de voyage, biographies, essais — que vous trouverez chez votre libraire.

© Éditions Robert Laffont, S.A., 1974

57 10-000 41-20

« On me reproche de ce que les autres
l'aveur de leurs erreurs avec
le Texte, le Facta, et l'Articuli ?
Mais ne voyez pas que leur lecture
est le débonnaire breuvage qui se mêle
à digérer la grande substance des
stupides Docteurs de l'Église ? Ne
sont-ils pas que ces peuples ne font
aucun de brulantes questions à
l'aide desquelles je fais passer les
absurdités de la religion ? »

Benoît XIV, par
réponse au P. P. M.
aux morts de Massada

1. Prosper Lambertini, d'abord ambassadeur de Bologne, puis cardinal au Consistoire de 1745 à la mort de Clément XIII, puis pape lui-même de 1763 à 1775. En la protestation discrète de Voltaire. De Curieuse l'attendant, et lui-même n'était pas insensible. Il déclara au Malinotant : « Voyez-vous un tel ? Alors prenez garde ! En politique ? Prenez Abbebrandi ! Un brave ouvrier ? Prenez-moi. » Après quelques négociations, l'Esprit-Général se décide et fit dire Prosper Lambertini par ses pairs, sous le nom de Benoît XIV. Et ce fut un excellent pape. Homme d'étude et certain d'ailleurs, comme Léon X, celui qui considérait la christianisme comme une fable. *Le sacre sacré de saint Paul*. Sous le nom de Benoît XIV de l'Histoire des Papes, de Pierre de Luz, Paris, 1790. Albin Michel éditeur imprimeur, Paris, 1930.

un mot de l'histoire



de l'histoire de France, de l'histoire de l'Europe, de l'histoire de la civilisation, de l'histoire de la langue, de l'histoire de la littérature, de l'histoire de la philosophie, de l'histoire de la science, de l'histoire de la religion, de l'histoire de la politique, de l'histoire de la morale, de l'histoire de la psychologie, de l'histoire de la physiologie, de l'histoire de la médecine, de l'histoire de la chimie, de l'histoire de la physique, de l'histoire de la géologie, de l'histoire de la météorologie, de l'histoire de la botanique, de l'histoire de la zoologie, de l'histoire de la géographie, de l'histoire de l'astronomie, de l'histoire de la musique, de l'histoire de la peinture, de l'histoire de la sculpture, de l'histoire de l'architecture, de l'histoire de la littérature, de l'histoire de la philosophie, de l'histoire de la science, de l'histoire de la religion, de l'histoire de la politique, de l'histoire de la morale, de l'histoire de la psychologie, de l'histoire de la physiologie, de l'histoire de la médecine, de l'histoire de la chimie, de l'histoire de la physique, de l'histoire de la géologie, de l'histoire de la météorologie, de l'histoire de la botanique, de l'histoire de la zoologie, de l'histoire de la géographie, de l'histoire de l'astronomie, de l'histoire de la musique, de l'histoire de la peinture, de l'histoire de la sculpture, de l'histoire de l'architecture.

« On me reproche de ce qu'il m'arrive d'avoir de légers entretiens avec le Tasse, le Dante, et l'Arioste ! Mais ne sait-on pas que leur lecture est le délicieux breuvage qui m'aide à digérer la grossière substance des stupides Docteurs de l'Église ? Ne sait-on pas que ces poètes me fournissent de brillantes couleurs à l'aide desquelles je fais passer les absurdités de la religion?... »

BENOÏT XIV, pape,
*réponse au R.P. Montfaucon*¹.

1. Prosper Lambertini, d'abord archevêque de Bologne, puis cardinal au Conclave de 1740, à la mort de Clément XII, puis pape lui-même de 1740 à 1758, fut le protecteur discret de Voltaire. Ce Conclave s'éternisant, et lui-même n'étant pas candidat, il déclara en plaisantant : « Voulez-vous un saint ? Alors prenez Gotti ! Un politique ? Prenez Aldobrandi ! Un brave couillon ? Prenez-moi... » Après quelques hésitations, l'Esprit-Saint se décida et fit élire Prosper Lambertini par ses pairs, sous le nom de Benoît XIV. Et ce fut un excellent pape, homme d'étude et écrivain d'ailleurs, comme Léon X, celui qui considérait le christianisme comme une fable (Cf. *La vie secrète de saint Paul*). Nous tirons la boutade de Benoît XIV de *l'Histoire des Papes*, de Pierre de Luz, Paris, 1960, Albin Michel éditeur, *imprimatur*, Paris, 1960.

« On me reproche de ce qu'il m'arrive
d'avoir de légers entretiens avec
le Tasse, le Dante et l'Église !
Mais ne sait-on pas que tout cela
est le dévotieux langage que m'adresse
à digne la puissance souveraine des
stupides Docteurs de l'Église ? Je
sais-on pas que ces poètes me font
rêver de belles choses à
l'aise auxquelles je suis parvenu par
absolument de la religion... »

Henri XIV, page
épique au R.M. Fleury.

Le premier Landgrave d'abord archevêque de Cologne, puis
cardinal en l'an 1740 à la mort de Clément XII, puis
pape lui-même de 1758 à 1769 fut le protestant d'abord par
vocation la fondation d'abord, et lui-même d'abord par
vocation. Il déclara au pape : « Voulez-vous un saint ?
Alors prenez l'Église ! Le pape ? Prenez l'Église ! Le
pape ? Prenez l'Église ! » Après quelques discussions
l'Église fut décidée et le digne Landgrave par
son pape sous le nom de Benoît XIV. Et ce fut un excellent
pape, homme d'état et homme d'affaires, comme Louis X.
celui qui consacra le christianisme comme une loi. Ce
est écrit de saint Paul. Nous lisons la parole de Benoît XIV
de l'histoire des papes de France de Lax, Paris, 1880, page
Michel éditeur, imprimerie Paris, 1900.

SOMMAIRE

Introduction 15

PREMIÈRE PARTIE

LES ZÉLOTES

I. Les Zélotes. Origine du mouvement. Les insurrections successives. Le témoignage des manuscrits de la mer Morte..... 31

II. Les fils d'Aaron. Le double pouvoir chez les Zélotes. La vérité sur Zacharie..... 45

III. Les fils de David. Les frères et lieutenants de Jésus. Ceux qui continuèrent la lutte contre Rome, et ceux qui désertèrent..... 55

IV. Ezéchias-har-Gamala. L'aïeul de Jésus. Ses opérations contre la Syrie. Il est capturé et crucifié par Hérode le Grand..... 61

V. Juda-har-Gamala. Fils d'Ezéchias, père de Jésus. Ce que l'on sait de lui. Sa mort au cours de la révolte du Recensement en 6..... 63

VI. Simon-Pierre. Il n'a jamais été à Rome, mais fut crucifié en 47 à Jérusalem, sur l'ordre de Tibère Alexandre, procureur..... 65

Les lourds secrets du Golgotha

VII. Les frères Jacques. De l'incertitude qui plane sur eux quant à leur place dans la famille davidique. Leur mort en Palestine et à Jérusalem. La mystification de St-Jacques de Compostelle.....	81
VIII. André, <i>alias</i> Eléazare, <i>alias</i> Lazare. Frère de Simon-Pierre, et donc frère de Jésus. Il est lié à un « thème de résurrection ».....	89
IX. La résurrection de Lazare. De l'incertitude de ce miracle, ignoré de Mathieu, Marc, Luc et Paul. Possible explication.....	101
X. Juda-bar-Juda, le frère jumeau de Jésus, <i>alias</i> Thomas, <i>alias</i> Lebée, <i>alias</i> Thadée. Le procureur Cuspius Fadus lui fait trancher la tête.....	111
XI. Philippe. Il est de ceux qui abandonnent le mouvement après la mort de Jésus. Ignorance de l'histoire à son sujet.....	117
XII. Mathieu. Il est de ceux qui désertent le mouvement. Probablement oncle de Jésus, peut-être père de Jean de Gischala, autre chef zélate qui se distinguera durant le siège de Jérusalem.	121
XIII. Barthélémy, <i>alias</i> Bar-Thalmaï. Exécuté sur ordre du procureur Cuspius Fadus, après sa capture en Idumée.	127
XIV. Iochanan ou Jean l'Évangéliste. Également frère de Jésus, n'a jamais été à Rome, mais fut le chef religieux des zélates. Il mourut à Jérusalem, en même temps que Jacques le Mineur.	133
XV. Les « langues de feu » de la Pentecôte. Ce que fut en réalité le « don des langues ». Signification psychiatrique de la « glossolalie ». Ce qu'était le rituel du Tikoun Chabouoth.....	155
XVI. Menahem, le « consolateur » prédit par Jésus. Petit-fils de Juda de Gamala, s'empare de Massada, puis de Jérusalem, se fait proclamer roi, sombre dans la tyrannie sanglante et est finalement exécuté par les israélites.	161
XVII. Siméon-bar-Cléopas. Descendant de David, lui aussi, sera crucifié à Jérusalem à la suite d'un nouveau soulèvement.	167

Sommaire

- XVIII. Siméon-bar-Kokheba. Dit le « fils de l'Étoile », soutenu par Rabbi Akiba, déclenche la grande révolte de 135. D'abord victorieux, puis écrasé par les légions romaines, sera responsable de la fin d'Israël en tant que nation. 169
- XIX. Marie, mère de Jésus. Sa généalogie. Ses doutes quant à la divinité de son fils ont suscité la création du personnage imaginaire de Marie de Magdala. Morte à Jérusalem elle aussi. 181
- XX. Les grandes familles : asmonéenne, davidique, hérodiennne, se disputent le trône d'Israël. La demi-sœur de Marie mère de Jésus n'est autre que Mariamne II, *alias* Cléopâtre de Jérusalem, neuvième épouse d'Hérode le Grand. Ses complots, sa fin. 213
- XXI. Le véritable Hérode-Philippe II : Lysanias, demi-frère de Salomé II et son époux réel. Le pourquoi de l'imbroglie créé par les moines-copistes. 247

DEUXIÈME PARTIE

LES LOURDS SECRETS DU GOLGOTHA

- XXII. Jésus-bar-Juda. Comment on a censuré Tacite, Suétone, et Flavius Josèphe, pour mieux asseoir la légende d'un dieu incarné 259
- XXIII. Jésus-Barabbas. Impossibilité d'une substitution pénale à Jérusalem et à cette époque. Pourquoi on créa ce personnage imaginaire, destiné à masquer l'activité zélote de Jésus. 265
- XXIV. Le crime du Temple. La montée de Jéricho à Jérusalem. L'attaque des marchands et des pèlerins. Le maquillage des mots dans les récits initiaux. 273
- XXV. La vérité sur la Passion. Impossibilité de la parade de dérision, contraire aux lois romaines, l'explication; les faits réels sur lesquels on broda ultérieurement. 289
- XXVI. Le secret de Simon de Cyrène. Une controverse discrète entre les exégètes des premiers siècles. Ce que masquait cette discussion. 307

Les lourds secrets du Golgotha

XXVII. L'évasion de Jésus. Capturé six semaines avant la Pâque, évadé avec l'accord tacite de Pilate, il soulève la Samarie. Capturé de nouveau à Lydda, ramené à Jérusalem, il y est crucifié.	329
XXVIII. Deux disgrâces fort mystérieuses. Pilate est dénoncé par les sadducéens comme ayant permis l'évasion de Jésus et ainsi la révolte des Samaritains. Exilé à Vienne, il y meurt. Hérode-Antipas est en même temps exilé à Vienne. Motifs réels.	353
XXIX. Quand mourut Jésus? Pourquoi sont erronées les dates avancées par les exégètes officiels. Comment calculer exactement le jour et l'année de la mort de Jésus.	375
XXX. Le mystère du tombeau. Jésus a-t-il bénéficié d'un tombeau rituel, ou a-t-il été jeté à la <i>fossa infamia</i> , comme tous les condamnés à mort?.....	381
XXXI. Sur l'incinération du cadavre de Jésus, à Makron, en Samarie, le 1 ^{er} août 362, d'ordre de l'empereur Julien. Impossibilité que ce soit celui de Jean le Baptiste.	391
XXXII. Les ressuscités du vendredi saint. Impossibilité d'admettre ce conte. Il s'agissait de combattants zélotes dissimulés dans le cimetière rituel des Oliviers.	395
XXXIII. L'ombre de Tibère. Pourquoi l'empereur imagina-t-il de faire de Jésus un tétrarque, voire un roi d'Israël. Jésus était un pion en sa stratégie contre les Parthes.	405
Table des figures	414

Introduction

« Un initié peut être l'instrument
d'une fatalité meurtrière dont le
dessein nous échappe... »

Maurice MAGRE :
Priscilla d'Alexandrie.

Sur le parvis du Temple réservé aux hommes, les Juifs pieux étaient déjà rassemblés, tournés vers l'est, la tête couverte du *talet*, les *theophilim* en main, afin d'être à même de psalmodier la prière rituelle dès que paraîtrait le soleil : « Sois loué, Eternel, notre Dieu, Roi de l'univers, qui créa la lumière et conserva les ténèbres... Sois loué, Eternel, notre Dieu, Roi de l'univers, qui donna au coq l'intelligence de distinguer le jour de l'obscurité... »

Dans la nuit froide du dernier jour de Nisan, le sombre velours bleu du ciel se piquetait encore de mille diamants. A l'ouest, plus sombre, déclinaient les étoiles d'*Al Khus*, l'*Archer*, alors qu'au levant, déjà plus clair, on voyait monter peu à peu celles d'*Ab Menkhir*, la *Baleine*. C'est alors que le grand coq solitaire du Temple, le seul toléré dans la Cité sainte, et que nourrissaient de blé fin les mains frêles des filles des *cohanim*, celui que l'on nommait l'Avertisseur, ce coq chanta, alertant ainsi les lévites de garde du lever du jour.

Alors, de toute la citadelle *Antonia*, une immense clameur rythmée s'éleva. Formée en carrés, derrière son aigle et ses enseignes, et selon la coutume en Syrie, la cohorte de la I^e légion saluait l'apparition du soleil, et les vétérans, bras droit levé, face à l'astre du jour, répétait le triple salut au « sol invictus », au « soleil

Les lourds secrets du Golgotha

invaincu ». N'était-ce pas lui en effet qui, sous le nom de Mithra, marchait invisiblement à leur tête, assurant ainsi en tous les combats la gloire de Rome ?¹.

Safranée, orangée, amarante, la lumière montante incendiait l'horizon en grandes nappes parallèles et ascendantes, et Jérusalem, comme à l'appel du prophète : « reprenait sa lumière... »². L'aube allait bientôt paraître ; la fraîcheur nocturne s'évanouissait progressivement, et mille odeurs diverses s'entremêlaient au gré de la brise et de ses sautes d'humeur, jouant comme un jeune chat au gré des ruelles et des carrefours. A l'arôme des *metzo*, du *fèrik*, de la *rechta* ou de la *difna*, mijotant depuis la veille dans les fours des riches familles (car la disette éprouvait la Judée), se joignait celui, un peu fauve, de l'intimité des demeures enfin rouvertes, et aussi le parfum d'herbes odorantes, venant des maquis tout proches. Sous l'auvent des vieilles dépendances extérieures à la ville, secouant de leur pelage poussiéreux la fraîcheur de la nuit écoulée, les petits ânes gris s'ébrouaient aux premiers rayons du soleil, libérant l'âcre fumet de leurs litières. Et ici, dominant le tout, flottait cette odeur puissante, faite de suint, de cuirs gras, d'armes huilées, qui, partout, accompagne les soldats.

De la *I^{re} Augusta* en effet, les cavaliers étaient là, pied à terre, au grand complet, silencieux, à la tête de leurs montures alignées au long des fossés de défense. Derrière eux, dans l'ombre rose et ocre des murailles crénelées, béait grande ouverte la porte de Damas, qu'ils n'avaient jamais franchie en troupe, puisque l'entrée de la Ville sainte était interdite aux chevaux, autant par respect des usages religieux judaïques, que par leur inutilité en une ville aussi accidentée que Jérusalem. Et l'*ala* légionnaire, campée tout près de la cité, venait simplement à la rencontre du Tribun de cavalerie, son chef, logé, lui, dans le palais du Procu-

1. Tacite : *Histoires*, III, 24.

2. *Isaïe* : LX, I.

Introduction

rateur, comme préliminaire à un changement de garnison.

Les hommes et leurs chefs étaient équipés exactement comme leurs camarades à pied. Un grand bouclier oblong couvrait le flanc gauche du cheval, la longue épée d'ordonnance pendait du même côté de la selle. À sa droite, le légionnaire conservait le glaive court et large. Mais en plus de la lance des légionnaires à pied, il portait en bandoulière un carquois de cuir bouilli, garni de trois javelots de jet, au fer tranchant comme un rasoir.

À l'écart, près d'un groupe d'officiers silencieux, le Tribun de Cavalerie allait et venait doucement, semblant attendre quelque chose. Soudain, les pas d'une petite troupe armée se firent entendre, butant contre les pierres du chemin, et peu après, dans le demi-jour, apparurent une trentaine d'hommes. C'était là le détachement éclaireur que le Tribun avait tenu à envoyer en avant-garde.

La cavalerie de la *I^{re} Augusta* devait en effet quitter son cantonnement proche de Jérusalem, où elle était de peu d'utilité en cas de troubles urbains, pour s'en aller cantonner à Césarée Maritime, aux limites de la plaine de Saron, devant la mer bleue. Et le Tribun s'était réjoui de quitter Jérusalem, cette ville de fanatiques, pour retrouver la douceur des garnisons romaines, et aussi les corps tièdes et souples des courtisanes iduméennes. Car les cadres supérieurs de Rome n'avaient point le droit de faire venir leurs épouses dans les territoires d'outre-mer ; l'empire craignait en effet avec juste raison, et l'influence du climat et le caractère émouliant des garnisons légionnaires, auxquels les sensuelles romaines résistaient fort peu.

Toutefois, avant de s'engager, à l'aube, sur la route sinieuse descendant à travers le vallon du Térébinthe encore à demi obscur, et où cavaliers et chevaux constituaient des cibles idéales pour les archers de la dissidence juive, le Tribun de Cavalerie avait fait reconnaître la route sur une certaine distance. Après, le soleil levé, l'*ala* légionnaire chevaucherait en un terrain lar-

Les lourds secrets du Golgotha

gement découvert, où elle serait à même de répondre à toute embuscade, et de châtier sévèrement ses agresseurs éventuels.

Le centurion qui commandait les trois décuries de batteurs d'estrade, fit réordonner les rangs, commanda la halte, puis, raidi en son manteau écarlate, bras droit levé, salua le magistrat militaire :

— Centurion, que dit la route ?...

— Paisible et sèche, Tribun...

En ces régions méditerranéennes assez basses en latitude, aurores et crépuscules sont très courts. Et déjà le soleil levant éclatait au-dessus de l'horizon, la lumière nouvelle irradiait, embrasant de ses feux les fauves murailles de l'ancienne cité d'Adoni Tsedek.

Tout en haut, dominant la Cité sainte, l'or et le cuivre rouge du toit et des portes gigantesques du nouveau Temple n'étaient plus supportables aux yeux éblouis. Et sous la légère chaleur qui se faisait insidieusement sentir, soudain la brise tomba, laissant venir une odeur à la fois douceâtre et écœurante.

Humant le vent léger avec un rictus de dégoût, le Tribun se dirigea lentement vers l'angle de l'enceinte nouvelle, d'où l'on pouvait, au loin, distinguer les masses de la tour de Pséphinos. Entre celle-ci et la porte de Damas, un monticule s'élevait, que les Juifs nommaient le *Golgotha*, d'un mot hébreu signifiant *crâne*. C'était là que, selon une de leurs invraisemblables légendes, reposait le corps incorruptible d'Adam, et le crâne de celui-ci, justement, était revêtu de la terre de cette colline stérile. Chauve comme un lieu maudit du Ciel et des hommes, la colline avait, de jour comme de nuit, un aspect sinistre. C'était là que le jour, pour la pâture, s'abattaient le corbeau et le vautour. C'était là que la nuit, pour la même raison, venaient rôder le chacal et la hyène. Car tel est le destin des lieux d'exécution, qui veut que la mort entretienne la vie.

Au sommet du mont chauve, se dressaient quelques poteaux patibulaires, semblant en attente de la sinistre traverse, et aussi deux croix complètes, se découpant sur le ciel clair de Judée. Suivi de quelques officiers,

Introduction

le Tribun de Cavalerie s'approcha lentement et, parvenu à une courte distance, s'arrêta et regarda.

Sur les croix, étaient deux crucifiés. Ils étaient morts. Peut-être l'étaient-ils déjà de l'avant-veille. Mais le temps n'était plus où Rome, en sa tolérance religieuse, permettait aux familles des condamnés à mort non esclaves, de descendre du gibet ignominieux le cadavre de l'être cher, avant que le soleil ne se couche, et, selon la loi juive, « pour ne point souiller la terre sainte d'Israël¹ ».

C'est pourquoi, appuyés sur leur lance, le nez masqué en leur manteau de bure brune, quelques garnisaires de la III^e *Cyrenaïca* montaient, à leur cœur défendant, une garde malgré tout vigilante devant le *Golgotha*. D'ordre de Tiberius Alexander, en effet, les corps demeureraient sur les croix patibulaires jusqu'à ce que la putréfaction et les rapaces aient accompli leur œuvre naturelle. Ainsi donc, avait déclaré le Procureur, on ne verrait plus renaître cette absurde légende qui avait suivi l'exécution de Jésus, le « roi des Juifs », fils aîné de Juda le Galiléen, et mis en croix quatorze années auparavant, au temps du Procurat de Pontius Pilatus. Car ses partisans, les zélotes, corrompant ou enivrant la milice du Temple chargée de surveiller son tombeau, avaient réussi à desceller la pierre qui l'obturait, repris le cadavre, préalablement enrobé de myrrhe et d'aloès en ce but, et l'avaient secrètement emporté en Samarie, où les Juifs ne pouvaient pénétrer et faire enquête. Là, ils l'avaient secrètement inhumé dans un tombeau, prétendument déjà occupé par un certain Ioannès, que les Juifs appelaient le Baptiste. Et depuis, ses partisans l'affirmaient ressuscité.

Cette fois, les créateurs de légendes en seraient pour leurs frais, car il y avait peu de chance pour que, devant les débris immondes qui demeureraient fixés à chacun des gibets, on puisse échafauder de telles sornettes.

Chacune des croix portait, derrière la tête du crucifié,

1. *Dentéronome* : XXI, 23.

Les lourds secrets au Golgotha

une planchette sur laquelle on avait gravé au feu une inscription trilingue ; sur celle de gauche, on pouvait lire : « *Simon-bar-Juda, meurtres et brigandages* ». Sur celle de droite, on avait gravé : « *Jacob-bar-Juda, chef zélote, idem* ».

Aussi, complaisamment, le Tribun commenta pour ceux des centurions ne sachant pas lire : « Celui de gauche, c'est le fameux Simon, dit encore « la pierre » ; il était le frère de Jésus, le roi des Juifs, et il lui avait d'abord succédé en tant que rival d'Hérode Agrippa, comme prétendant au trône d'Israël. Celui de droite, c'est Jacob, son autre frère, qui lui avait finalement été préféré par leurs bandes, et sa mort à lui non plus ne résout rien, car il laisse un petit-fils Ménaïem... Tant que Rome n'aura pas anéanti cette famille, nous n'aurons jamais la paix en ces contrées... »

Silencieux en leurs manteaux rouges, les centurions contemplaient les corps des suppliciés, car l'*ala* légionnaire, cantonnée à Béthanie, n'avait ni assisté ni participé à l'exécution, tenue en réserve en cas de troubles possibles. Autour des deux croix, souillées par l'urine et les excréments des condamnés, des essaims de mouches vrombissantes tourbillonnaient déjà. Et le Tribun de Cavalerie, lui, revoyait la scène effroyable de cette double crucifixion.

De bonne heure ce matin-là, la *tuba* de garde à la citadelle *Antonia* avait lancé les notes du rassemblement général, reprises par celles des autres cantonnements divers. Peu après, les grilles de l'*Antonia* s'étaient ouvertes en haut du double escalier de pierre, et en rangs serrés, les manipules étaient apparus. Les hommes étaient en tenue d'assaut, uniquement porteurs du glaive court et du *pilum* ou de la lance, le bouclier au bras gauche. Ils avaient pris la direction du *Golgotha*, lieu inhabituel des exécutions, vers lequel convergeaient également tous les autres détachements. Centurie après centurie, leur piétinement rythmé avait rameuté dans

Introduction

les ruelles et derrière les fenêtres la foule juive de tous les quartiers proches, silencieuse et grave.

Formés en carré, les deux tiers de la cohorte des vétérans avaient pris place autour de la funèbre colline, lui tournant le dos, et faisant face à la foule, tenue à distance respectueuse. De l'*Antonia* au *Golgotha*, les troupes ordinaires se tenaient au coude à coude, serrant les curieux contre les murailles, bloquant à triple rang ceux, innombrables, venus se masser dans les ruelles transversales. On avait attendu un assez long moment. Dans l'intervalle, de la citadelle, était sortie une charrette tirée par un esclave, escortée de quelques légionnaires légèrement armés. Dans la charrette, il y avait deux braseros, des sacs de charbon de bois, des soufflets, et une demi-douzaine de *flagra*, sorte de grands martinet, dont le manche de bois, ferré vers le haut, portait quatre chaînettes bouletées de bronze, aux anneaux plats et oblongs. Et un long murmure apeuré avait alors couru parmi la foule : « Les fouets de feu... les fouets de feu... »

Parvenus au *Golgotha*, les soldats qui, selon l'usage romain, devaient faire office de bourreaux, disposèrent les braseros, les garnirent de charbon, les allumèrent, et attisèrent le feu à l'aide des soufflets de cuir. Lorsque le charbon ne fut plus que braises ardentes. Ils y plongèrent les chaînettes des *flagra*, prenant soin que le bois des manches ne soit pas à portée des flammèches.

Brusquement la foule s'agita, et, se retournant, les légionnaires la maintinrent et la repoussèrent à grands coups de boucliers ou de manches de *pilum*. De l'*Antonia*, un nouveau cortège venait en effet de sortir.

Précédés et encadrés par les hommes d'un manipule au grand complet, deux hommes âgés cheminaient lentement, le torse nu. On avait rabattu leur robe sur leurs reins, et ils avançaient, les bras étendus en croix, liés à une poutre qui reposait, telle un joug, sur leurs épaules et leur nuque. Au cou de chacun, pendait une planchette portant une inscription en latin, grec, et hébreu, celle qui devait figurer derrière leur croix. Les visages

Les lourds secrets du Golgotha

étaient maigres et blêmes, enfouis dans une chevelure et une barbe hirsutes, les yeux brûlaient de fièvre, et des flancs haletants, les côtes saillaient.

Dans un silence de mort, le court trajet de l'*Antonia* au *Golgotha* se déroula, au pas lent des condamnés. Pour donner plus de solennité à la double exécution, Tiberius Alexander avait en effet interdit la suite habituelle des pleureuses. Au pied de la colline, le manipule s'arrêta sur un commandement bref, et seuls, quelques soldats poussèrent de leurs piques les deux hommes vers le sommet, à la rencontre des bourreaux.

Les condamnés furent d'abord totalement dénudés, puis ils furent menés vers le poteau vertical de leur future croix. Là, d'un croc-en-jambe, on les fit choir à genoux, la face contre le bois. Une chaîne fut étroitement bouclée autour de leur taille, une autre autour de leur cou, les bras toujours liés à la poutre qu'ils portaient. Deux couples de bourreaux tirèrent chacun du feu d'un brasero un *flagrum*, et vinrent se placer de chaque côté d'un condamné. Celui situé à senestre devait frapper le premier, l'autre devait suivre. Ils tournèrent la tête et attendirent ; le centurion *exactor mortis* leva la main et l'abaissa. Les bourreaux situés à senestre balancèrent leurs chaînes rougies à blanc, et à toute volée en cinglèrent les flancs des deux condamnés. Un hurlement horrible jaillit de la poitrine des suppliciés, mais les bourreaux, après avoir marqué un très court temps d'arrêt, arrachaient de la chair vive les *flagra*, et déjà celles des seconds exécutants s'abattaient à contresens, avec le même arrêt et le même coup de poignet de dégagement. Et les souples et lourdes volées de fer rouge allaient continuer de s'abattre, en cadence dans les hurlements de souffrance et dans une odeur de chair grillée, labourant les flancs et les reins, les creusant de longs sillons noirâtres, où suintaient, à minces larmes, et le sérum et le sang. A intervalles réguliers, les bourreaux remettaient les *flagra* au feu des braseros, et en reprenaient de nouveaux bien rouges.

La loi juive (qui n'utilisait en matière de châtement

Introduction

que le fouet de cuir) limitait à trente-neuf le nombre des coups de fouet pouvant être reçus par un condamné. Mais la loi romaine ne fixait aucune limite, dans le cas d'une condamnation à mort. Toutefois, afin que les deux suppliciés ne meurent pas sous les effrayants *flagra*, et subissent intégralement la crucifixion qui devait suivre, *l'exactor mortis* responsable de l'exécution, voyant l'un des deux hommes évanoui, ordonna enfin : « *Satis...* »¹. Les bourreaux s'arrêtèrent mais l'un d'eux, toutefoix, cingla une dernière fois les reins de sa victime. Le cep de vigne du centurion siffla et vint le frapper en plein visage. « J'ai dit assez... », gronda-t-il. L'homme porta la main à sa face tuméfiée et ne dit mot.

Déjà on détachait les condamnés, et on les écartait des poteaux.

La suite s'était déroulée comme en toutes les crucifixions. On avait fait boire aux deux hommes la boisson calmante offerte par les femmes d'une confrérie juive qui assistait les condamnés à mort. On les avait ensuite, sans ménagements, plaqués le dos au sol ; et le sable et les graviers souillés étaient entrés, sous le poids du corps, dans les plaies suintantes, crevant les boursouflures et les cloques, arrachant de longs gémissements aux deux malheureux.

Au même instant, les bourreaux avaient enfoncé un clou de charpente carré au creux de chaque paume, et l'avaient ensuite rabattu de quelques coups de marteau, faisant pénétrer la tête des clous dans la chair des doigts. On avait ensuite soulevé l'homme, de façon que la poutre sur laquelle il était ainsi cloué, vienne se placer dans le creux ménagé à cet effet au sommet du poteau carré patibulaire. On avait ligaturé le tout en diagonale, et pour que le poids du corps ne déchire pas la paume des mains, on avait enfoncé, toujours à coups de marteau, sous les parties sexuelles de chaque crucifié, une énorme broche qui en devait supporter la charge. Et le tranchant de l'angle de cette béquille,

1. En latin : assez.

Les lourds secrets du Golgotha

blessant ainsi le périnée, ajoutait encore aux douleurs physiques du supplicié. Enfin, on avait fixé les deux pieds, chacun à l'aide d'un dernier clou, faisant craquer les os, puis on avait délié les avant-bras des liens anciens. Afin que les cadavres futurs soient aisément attaqués par les charognards, les pieds étaient à moins de deux palmes du sol.

Les membres inférieurs et supérieurs des deux rebelles n'avaient toutefois pas été préalablement brisés, sans doute pour que les suppliciés demeurent plus longtemps en vie. La soif, la chaleur, les mouches, avaient ajouté aux douleurs physiques déjà effroyables par elles-mêmes, car le sang et le sérum suintant sur le dos avaient tendance à coller au bois rugueux de la croix les plaies à vif. La fièvre avait suivi.

Vers le soir, on avait allumé devant eux un abondant feu de bois, autant pour éclairer le *Golgotha* que pour permettre aux légionnaires de la Légion syrienne¹ de se chauffer durant la froideur des nuits de Nisan. De plus, par prudence, deux torches brûlaient encore en permanence derrière les croix, tout en haut de perches plantées en terre. Et peu à peu, avec la nuit, les mains des crucifiés s'étaient crispées autour des énormes pointes, et les doigts déjà morts leur donnaient l'aspect de quelque araignée recroquevillée sur elle-même. Les têtes pendaient sur les poitrines, et en zigzag, les corps affaissés donnaient l'impression d'un suprême renoncement à la vie. Pour les deux moribonds grelottant de fièvre, et que l'asphyxie gagnait peu à peu, chaque heure avait valu une journée, chaque journée une semaine.

Malgré cela, la mort pitoyable et douce leur avait été refusée une seconde fois. Vers le midi du lendemain, exécutant les consignes reçues, le manipulateur de

1. La *I^{re} Augusta* était de recrutement syrien, la *III^e Cyrenaïca* de recrutement algérien et tunisien, la *III^e Augusta* de recrutement ibère. Seule, la *Cohors II Italica Civium Romanorum*, à laquelle aurait appartenu le centurion Cornelius (*Actes* : X, 1), était de recrutement italien. Mais les cadres suffisamment polyglottes changeaient assez facilement d'unité parfois.

Introduction

la patrouille de contrôle avait donné un ordre. Et un légionnaire au visage tanné par l'âge et les campagnes s'était approché des crucifiés immobiles. Faisant glisser et descendre la pointe de son *pilum* sous l'aisselle droite et en appuyant, le soldat avait peu à peu rencontré le relief des côtes. A hauteur de l'une d'elles, il s'arrêta et, lentement, enfonça le fer : un peu de sang coula doucement de la plaie. L'agonisant sursauta légèrement et se reprit à respirer. Alors le légionnaire se dirigea vers la seconde croix, et recommença.

Et ainsi le supplice dura plus longtemps.

Timidement, un centurion interrogea : « Tribun, n'est-ce pas depuis la naissance de cette superstition judaïque, touchant la pseudo-résurrection de ce Jésus, que Tibère César a promulgué ce rescrit, frappant de la peine capitale ceux qui déplacent la pierre des tombeaux pour en tirer les cadavres?... »

Le Tribun réfléchit un instant. « Sans doute, dit-il, c'est très probablement pour cela. Mais aussi pour éviter que les sectatrices d'Hécate ne se procurent les débris funèbres dont elles ont besoin pour leur goétie... »

Un silence suivit. Puis, accompagné de ses officiers, le Tribun de Cavalerie retourna paisiblement vers la Porte de Damas, où étaient venus l'attendre cavaliers et chevaux, montés de leurs cantonnements de Bethphagé et Béthanie. Il fit un signe à un centurion, un commandement bref retentit, tous se mirent en selle. Un second commandement, et en silence, l'*ala* légionnaire s'ébranla, au pas dans le matin clair et au seul bruit du piétinement de ses montures ou du cliquetis de ses javelots.

Le feu de la nuit achevait de mourir en ses braises encore rougeoyantes, et des ultimes branchettes dont on l'avait alimenté, s'élevait encore parfois un mince filet de fumée odorante et bleue, symbole d'une douceur étrangère à ce lieu, et qui n'arrivait pas à couvrir l'écœurante odeur venue des croix patibulaires.

Perché à l'écart sur les poteaux inoccupés, un couple

Les lourds secrets du Golgotha

de corbeaux croassa, puis lissa ses plumes, et invisible mais joyeux, de son terrier minuscule, un grillon lança son chant vers le soleil.

C'est alors qu'une vague d'ombre sembla descendre devant la lumière. En un vol silencieux et souple, soulevant la poussière jaune du *Golgotha* de leurs ailes battantes, plusieurs *oricous* s'abattaient lourdement devant les crucifiés. Les premiers arrivés lançaient déjà vers l'abdomen, tel un fléau, leur long cou dénudé que terminait un bec crochu et tranchant. Et avec des grognements rageurs, les vautours fouillaient les cadavres, plongeant leur tête au cœur même des entrailles, s'éclaboussant mutuellement des sanies viscérales, et leur fauve plumage déjà souillé.

Placidement, les légionnaires syriens contemplaient l'épouvantable spectacle, négligemment appuyés sur leur *pilum*. Et l'un d'eux, après avoir bâillé de sommeil et d'ennui, murmura le vieux proverbe araméen : « En quelque lieu que soit la charogne, s'assembleront les vautours... »

Un peu à l'écart, le décurion commandant le petit poste de garde se détourna, méprisant, et mettant sa main au-dessus de la visière de son casque, contempla le ciel.

Très haut dans la nue, un vol de cigognes venait d'apparaître. Formés en chevron, leurs ailes noires battant à un rythme majestueux et régulier, les grands oiseaux blancs fonçaient vers la mer. Ils venaient de très loin, d'au delà des ruines de Babylone et de Persépolis, et avec la tiédeur des premiers beaux jours, ils fuyaient le torride été de ces régions.

Silencieux et grave, le décurion les suivait des yeux. C'était un Grec, un des derniers descendants des Bactriades, détrônés et dispersés jadis par l'invasion des Sakas, descendus de la Haute-Asie, et il n'avait jamais foulé le sol de la Grèce. Malgré lui, son cœur se serra. Les cigognes allaient survoler sa véritable patrie ; elles traverseraient peut-être le ciel de l'Hellade au-dessus de Corinthe, ou, frôlant l'harmonie dorienne du Parthénon, s'en iraient gîter au cœur de l'Acropole par le *Pélar-*

Introduction

gikon aux neuf portes que, suprême honneur, les Athéniens avaient nommé le « Rempart aux Cigognes ». Et le lendemain, reprenant leur essort, elles iraient boire, assoiffées, aux eaux prophétiques du vallon de Delphes.

Symboles vivants de la *Piété* et de la *Bonté* dans le monde antique, elles connaîtraient, sans la comprendre et sans l'apprécier, une paix que le décurion n'avait encore jamais connue, dans une patrie que ne souillaient encore ni les dogmatismes bornés ni les fanatismes sanguinaires, et où la pensée du sage demeurait, libre, immortelle.

Par fierté devant ses hommes, le Bactriade maîtrisa les larmes qui montaient à ses yeux, et malgré lui ses lèvres murmurèrent, à l'intention des beaux oiseaux s'amenuisant dans l'espace, le salut et le souhait de l'antique Achaïe : « *Réjouissez-vous...* »

Toutefois, tout à l'émotion de cet instant, il n'avait pas pris garde au funeste présage. En effet, les cigognes volaient de la dextre vers la senestre, et c'était l'annonce du malheur pour la terre qu'elles venaient de survoler.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

A vrai dire, les chevaux n'étaient pas absolument interdits dans la Cité Sainte, bien que le *Deutéronome* (XVIII, 16), précise : « Que le roi n'ait pas un grand nombre de chevaux ». Toutefois, il semble bien que leur circulation ait été réglementée, et surtout interdite dans les quartiers avoisinant le Temple ; ceci à cause de leurs excréments, souillant les sandales des fidèles montant au sanctuaire. C'est pourquoi les *écuries de Salomon*, (si tant est qu'il s'agisse bien des écuries de ce roi, et pas simplement de celles des Templiers, ce qui est par contre certain), furent bâties à la limite de l'enceinte sud-est de la ville, le plus loin possible du Temple, et limitrophes de la Porte de la Fontaine, face au mont du Scandale (voir plan de Jérusalem page 344).

Épique de Colonne

Il est évident que ce poème est une œuvre de circonstance, écrite pour célébrer la victoire de la France sur l'Allemagne en 1918. Le poète, qui se présente comme un simple soldat, exprime son enthousiasme et sa fierté nationale. Il évoque les souffrances de la guerre, les pertes en vies humaines, mais aussi les espoirs de paix et de reconstruction. Le style est simple et direct, typique de la poésie épique de l'époque. Le poème est divisé en plusieurs strophes, chacune commençant par une invocation à la France ou à la patrie. Le ton est à la fois élogique et patriotique, reflétant l'ambiance de la victoire.

Le poème se termine par une invocation à la France, soulignant son rôle central dans l'histoire de la nation. Le poète exprime sa confiance en l'avenir et sa foi en la justice. Le poème est une œuvre importante de la littérature française de la Première Guerre mondiale, qui témoigne de l'esprit de la nation victorieuse. Le poète, qui se présente comme un simple soldat, exprime son enthousiasme et sa fierté nationale. Il évoque les souffrances de la guerre, les pertes en vies humaines, mais aussi les espoirs de paix et de reconstruction. Le style est simple et direct, typique de la poésie épique de l'époque. Le poème est divisé en plusieurs strophes, chacune commençant par une invocation à la France ou à la patrie. Le ton est à la fois élogique et patriotique, reflétant l'ambiance de la victoire.

PREMIÈRE PARTIE

LES ZÉLOTES

« Tout est tiré de vos propres auteurs! Nous n'avons que faire d'autres témoins, vous vous réfutez assez vous-mêmes... »

CELSUS : *Discours de vérité.*

On donne le nom de « disciples » à ceux qui sont soumis à une discipline. Ce mot vient du latin *disciplinā*, grand pain réglé, loi. Chez les juifs, cette discipline, c'est la Loi, la Torah. Et nous savons maintenant que les sadducéens, les zélotes ou sicaires, sont des fanatiques de la Loi. Ils veulent instaurer en Israël une théocratie dans laquelle il n'y aura plus que Dieu qui sera roi, et plus de maîtres, simplement des juges. Ils rejettent absolument toute prestation de serment. Revenons donc aux Évangiles :

« Mais vous ne vous faites pas appeler maître, car un seul est votre Maître... » (Matthieu : XXII, 9).

« Et moi, je vous dis de ne jurer en aucune façon. Que votre parole soit oui-oui, ou non-non. Ce qu'on y ajoute vient du Mauvais » (Matthieu : V, 34-37).

Or, parmi les manuscrits découverts près de la mer Morte, dans les grottes du Khirbet-Qoumrân, il se trouve un « Manuel de discipline », sorte de rituel d'une stratégie militaire mêlée de rites occultes et kabbalistiques. Le combat y est « ordonné » comme

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://www.numilog.com)

PREMIÈRE PARTIE

LES NÉLOTES

« Tout est tiré de vos propres au-
teurs. Nous n'avons que faire d'autres
rédacteurs, vous vous en êtes assez
vous-mêmes... »
Cela est : Discours de l'écrivain.

1

Les zélotes

« Le Monde ne sera sauvé, s'il peut
l'être, que par des insoumis. »

ANDRÉ GIDE.

On donne le nom de « disciples » à ceux qui sont soumis à une *discipline*. Ce mot vient du latin *disciplina*, signifiant *règle, loi*. Chez les juifs, cette *discipline*, c'est la *Loi*, la *Thora*. Et nous savons maintenant que les messianistes, les zélotes ou sicaires, sont des fanatiques de la *Loi*. Ils veulent instaurer en Israël une théocratie dans laquelle il n'y aura plus que Dieu qui sera roi, et plus de maîtres, simplement des juges. Ils rejettent absolument toute prestation de serment. Relisons donc les Evangiles :

« Mais vous, ne vous faites pas appeler maître, car un seul est votre Maître... » (*Mathieu : XXIII, 8*).

« Et moi, je vous dis de ne jurer en aucune façon... Que votre parole soit oui-oui, ou non-non. Ce qu'on y ajoute vient du Mauvais » (*Mathieu : V, 34-37*).

Or, parmi les manuscrits découverts près de la mer Morte, dans les grottes du Khirbet-Qoumrân, il se trouve un « *Manuel de discipline* », sorte de rituel d'une stratégie militaire mêlée de rites occultes et kabalistiques. Le combat y est « ordonné », comme

Les lourds secrets du Golgotha

une liturgie occulte, les étendards y portent des noms d'anges, qui sont en même temps des *noms de pouvoir* (comme en kabale), et ce rituel d'une bataille à la fois occulte et militaire évoque invinciblement le siège de Jéricho (*Josué : VI, 5*).

Si le dépôt de Qoumrân a eu lieu pour mettre les manuscrits porteurs des Ecritures sacrées en lieu sûr, c'est que des troubles importants menaçaient leur existence. Ces Ecritures sacrées, composées de manuscrits de diverses époques avant notre ère, jouissent du privilège de toutes les Saintes Ecritures chez les Juifs. Elles expriment la Parole divine, ou celle des prophètes du Seigneur. Elles sont transcrites sur des peaux d'*animaux purs*, à l'aide d'une encre rituelle, par des scribes spécialistes. Si ceux-ci commettent une erreur de transcription, cette dernière est immédiatement arrêtée, aucune rectification (ou grattage) ne saurait être effectuée, on reléguera simplement ce texte interrompu et imparfait en un abri spécial, nommé *ginnza*, avec ceux qui l'ont précédé, et on recommencera ladite transcription. Terminée, celle-ci sera l'objet d'une sorte de vénération de la part des fidèles de la communauté israélite. C'est avec un instrument spécial, la « *main de Thora* », que le lecteur suivra le texte, ligne par ligne, mot par mot. La « *main de Thora* » est composée d'une tige de bois précieux, terminée par une main minuscule en bronze, argent ou or.

Lorsque le dépôt de Qoumrân sera effectué, les Ecritures sacrées seront soigneusement enveloppées dans une étoffe de lin, et déposées en des jarres de terre cuite, au sein de la grotte. Compte tenu de ce respect immense que les fidèles témoignent à ces Ecritures sacrées, il est inimaginable de supposer que l'on a pris n'importe quelles vieilles étoffes usagées pour les abriter. Cela aurait constitué une véritable souillure rituelle pour ces manuscrits, et ils eussent été inutilisables, ainsi profanés. Ce sont donc des pièces de lin neuf, que l'on a utilisées pour envelopper ces textes. C'est d'ailleurs en ce domaine un usage universel.

Or, en janvier 1951, à l'*Institut d'Etudes Nucléaires*

Les zélotes

de l'Université de Chicago, on a procédé à une analyse des éléments végétaux constitutifs de ces étoffes, à l'aide du « carbone 14 ». Découvert par le docteur W. Libby, déjà classique pour les recherches archéologiques, son principe est le suivant. Tout être vivant, végétal ou animal, absorbe en respirant du « carbone 14 », corps radioactif qui reste dans l'organisme même après la mort du végétal ou de l'animal. Mais le degré de radioactivité diminue de façon régulière, au fur et à mesure que le temps s'écoule, *et ce degré est mesurable*. En appréciant ainsi le résidu, on peut fixer avec une précision importante la date à laquelle la matière organique (végétale ou animale) a cessé de vivre. Cette méthode a été suffisamment contrôlée pour que sa valeur ne soit plus mise en doute.

Et en ce qui concerne les étoffes neuves ayant servi à envelopper les manuscrits de la mer Morte, lors de leur mise en sûreté dans les grottes du Khirbet-Qoumrân, le « carbone 14 » permet d'affirmer que le lin dont elles sont constituées fut récolté il y a environ 1917 ans avant l'expérience de Chicago. Déduisons 1917 de 1951, nous trouvons l'an 34 de notre ère, date *moyenne* de la crucifixion de Jésus par les Romains.¹ Or il y a un écart possible d'un demi-siècle, avant ou après cette date, avec le « carbone 14 » ; ainsi, l'enfouissement de ces documents a pu avoir lieu de 15 avant notre ère, à 85 de celle-ci. Notons-le.

Cela démontre néanmoins que cette mise à l'abri fut effectuée en pleine période de troubles. Or les Evangiles ne nous parlent ni de la sanglante révolte du Recensement, lors de la prétendue naissance de Jésus à Bethléem, ni d'une révolte coiffant la période où il fut crucifié à Jérusalem par les Romains. Et en place d'une époque bucolique, toute de douceur et de

1. Car il est faux que Jésus ait seulement eu deux ans d'activités publiques, et saint Irénée a raison de le faire mourir vers sa cinquantième année. L'épisode de la femme adultère rapporté dans *Jean* (VIII, 3 à 11) montre que le fait eut lieu *avant l'an 30*, puisque après cette date, les Juifs n'eurent plus le droit de condamner à mort et d'exécuter.

Les lourds secrets du Golgotha

paix, sur les bords du lac de Génésareth, nous nous trouvons historiquement plongés dans l'une des innombrables et sanglantes révoltes juives. Le lecteur qui étudie l'histoire du christianisme dans les livres pieux ignorera toujours que de l'an 68 *avant* notre ère, à l'an 6 de celle-ci (la fameuse révolte du Recensement dont on ne parle jamais), il y eut *trente-six révoltes juives*, que ces révoltes représentent des milliers de juifs messianistes mis en croix par Rome, des villes et des villages incendiés et rasés plusieurs fois, des campagnes désolées, des troupeaux massacrés, et des familles sanglantes. Ce lecteur ignorera toujours que des gouvernements juifs furent mis sur pied de façon officielle.

Entre 66 et 58 av. J.-C., soit en huit années, on compte en Judée vingt-six mouvements insurrectionnels. Encore les sources qui nous en parlent émanent-elles de Flavius Josèphe, partisan de la collaboration avec Rome, et ses manuscrits sont-ils perdus, remplacés par des copies des IX^e et XII^e siècles de notre ère, effectuées au fond des couvents par les fameux moines-copistes.

Des membres de la dynastie asmonéenne, chassés du pouvoir par Pompée, entraînent le peuple à la révolte, huit fois entre 58 et 27 av. J.-C. Des « maquis » s'organisent, et tentent périodiquement des coups de main. En l'an 43 av. J.-C., Ezéchias, père de Juda de Gamala, *de lignée royale et davidique*, harcèle longtemps les légions romaines. Il est finalement pris et crucifié. Costobar (27 av. J.-C.), Bagoas (6 av. J.-C.), Juda de Gamala et Matthiatis (5 av. J.-C.) continuent la lutte contre Rome.

En 6 av. J.-C., un gouvernement fédéral juif est mis sur pied, face à ceux établis par Rome, et qui groupaient d'une part la Trachonitide, la Batanie et l'Auranitide, d'autre part la Galilée et la Pérée, et enfin la Judée, l'Idumée, et la Syrie. Ce gouvernement juif, c'est celui de Siméon à Jéricho, du berger Athronge en Judée, et de Juda de Gamala, fils d'Ezéchias, à Séphoris.

Les légions romaines écrasent ce dernier mouvement,

Les zélotes

et deux mille patriotes juifs sont mis en croix. Coponius, futur procureur, fait massacrer les combattants galiléens dans le Temple même, où ils s'étaient retranchés. C'est au cours de ce combat que Zacharie, père du futur Baptiste, sera tué « entre le Temple et l'Autel », (*infra*, page 52 et suivantes).

Au cours de cette terrible répression, Varus, légat de Syrie, assiégera Sepphoris, quartier général de Juda de Gamala, et lieu de naissance de Marie, son épouse, (*infra*, page 64).

Finalement, la ville sera prise, incendiée, et ses habitants déportés et vendus comme esclaves (Cf. Alphonse Séché : *Histoire de la nation juive*). Sans doute, Marie, ses fils et ses filles, échappèrent à ce sort par une fuite organisée d'avance, puisque nous les retrouverons plus tard, revenus en Galilée. Il n'en est pas moins évident que lorsque l'empereur Julien déclarera plus tard à saint Cyrille d'Alexandrie, son ancien condisciple, en une lettre citée par ce dernier : « L'homme qui fut crucifié par Ponce Pilate était sujet de César, et nous l'allons démontrer... » (Cf. Cyrille d'Alexandrie : *Contre Julien*), il dut employer le terme *servus*, signifiant esclave, ou *obnoxius*, signifiant la même chose, car le terme sujet, au sens que nous lui donnons maintenant, se traduirait par *civis*, citoyen. Et Jésus n'était évidemment pas citoyen romain !

Par conséquent, les habitants de Sepphoris devinrent tous « esclaves de César », soit serfs et serves de l'Empire romain, comme tous les déportés d'ailleurs. Il en fut ainsi pour tous les fugitifs qui furent alors considérés comme *esclaves contumaces*. Cyrille d'Alexandrie a fait sauter la démonstration de l'empereur Julien afin de ne pas révéler cette condition. Elle impliquait en effet la crucifixion inévitable pour Jésus et tous les siens, à plus forte raison lorsque le cas se doublait de rébellion contre Rome. Or il fallait à cette époque faire retomber la responsabilité de la mort de Jésus sur les malheureux Juifs.

C'est très probablement là une des raisons complé-

Les lourds secrets du Golgotha

mentaires du remariage de Marie avec le mystérieux Zébédée¹.

Et cette condition d'*esclave contumace*, de déporté devenu *serf de l'Empire*, elle nous est encore confirmée par Commodien de Gaza, le plus ancien poète chrétien, lequel vivait au III^e siècle, et nous déclare que Jésus était d'« allure infime », appartenant à une classe « abjecte » (le latin *abjectus* signifie rejeté, et s'applique à une classe sociale, non à une catégorie morale), précisant encore : « sorte d'esclave » (Cf. Commodien : *Carmen apologeticum*).

Voilà qui est fort clair. Jésus était donc classé par la police romaine dans la catégorie des rebelles contumaces, c'est-à-dire des « esclaves de César » en fuite, parce qu'ayant échappé à la déportation de l'an 6.

Cette vie de maquisards hors la loi, eu égard aux exigences de la vie, impliquait de la part des zélotes des réquisitions, voire des pillages, de façon inéluctable.

C'est pourquoi Flavius Josèphe, en bon pharisien aristocrate, les juge-t-il sévèrement :

« Lorsque Festus arriva en Judée, il la trouva mise à mal par des brigands qui incendiaient et pillaient tous les villages. Ceux que l'on nommait les *sicaires* — c'étaient des brigands — devinrent alors très nombreux. Ils se servaient de courts poignards, à peu près de la même longueur que les *acinaces* perses, mais recourbés comme ce que les Romains appellent *sicae*, avec lesquels ces brigands tuaient beaucoup de gens, et d'où ils tirèrent leur nom ». (Flavius Josèphe : *Antiquités judaïques*, XX, VIII, 10).

Vient ensuite cette mystérieuse révolte que l'examen des étoffes de la grotte du Khirbet-Qoumrân à l'aide du « carbone 14 » nous fait découvrir providentiellement, et dont le récit a curieusement disparu de toutes les copies des auteurs anciens. Ces étoffes sont d'environ 32-34 de notre ère.

1. Cf. *Jésus ou le mortel secret des Templiers*, page 110.

Les zélotes

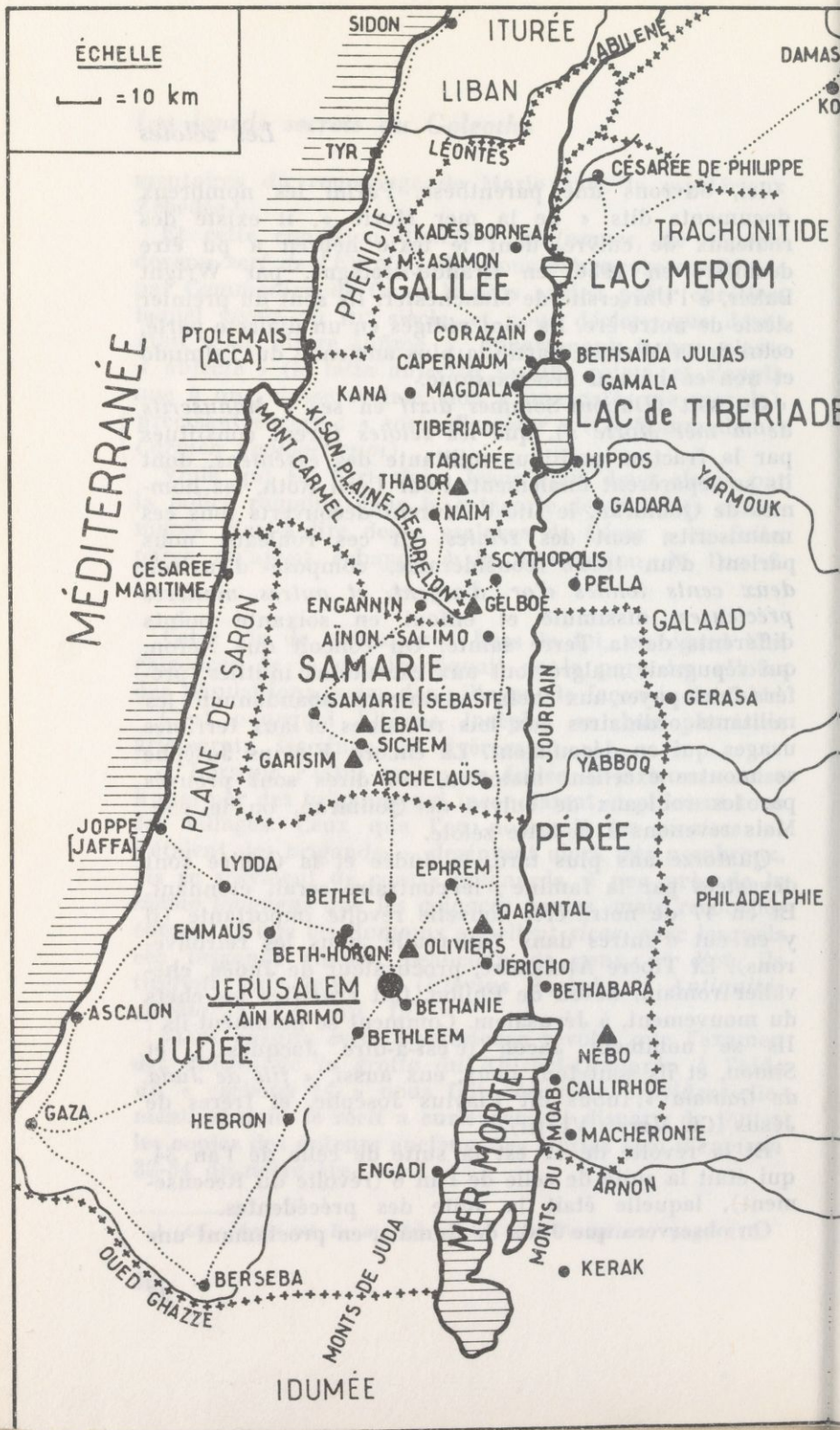
Ici, ouvrons une parenthèse. Parmi les nombreux documents dits « de la mer Morte », il existe des rouleaux de cuivre, dont le texte hébreu a pu être déchiffré en 1956, en Grande-Bretagne, par Wright Baker, à l'Université de Manchester. Ils sont du premier siècle de notre ère. Ils sont rédigés en un dialecte parlé, celui de la Michna, partie la plus ancienne du Talmudo et non en hébreu néo-classique.

On sait (Dupont-Sommer *dixit* en ses « *Manuscrits de la mer Morte* »), que les zélotes furent constitués par la fraction politique militante des *esséniens*, dont ils se séparèrent finalement. Pour Cécil Roth, les hommes de Qoumrân, le site où furent découverts tous ces manuscrits, sont des zélotes. Or ces rouleaux nous parlent d'un trésor considérable, composé d'environ deux cents tonnes d'or, d'argent, et autres matières précieuses, dissimulé et enfoui en soixante points différents de la Terre sainte. On conçoit que Néron, qui répugnait malgré tout aux exécutions inutiles, préféra faire payer aux chefs des rançons, abandonnant les militants ordinaires aux lois romaines et aux terribles usages qui en découlaient. Là encore, Flavius Josèphe se montre excellent historien, ses dires sont prouvés par les rouleaux de cuivre de Qoumrân, on le voit. Mais revenons à la lutte zélate.

Quatorze ans plus tard, la Judée et la Galilée sont dévastées par la famine ; le contraire serait étonnant. Et en 47 de notre ère, nouvelle révolte importante (il y en eut d'autres dans l'intervalle, nous les retrouverons). Et Tibère Alexandre, procureur de Judée, chevalier romain, neveu de Philon, fait crucifier les chefs du mouvement, à Jérusalem. Comment se nomment-ils ? Ils se nomment Jacob (c'est-à-dire Jacques...), et Simon, et ils sont tous deux, eux aussi, « *fils de Juda de Gamala* », nous dit Flavius Josèphe, et frères de Jésus (Cf. *Marc* : VI, III).

Et la révolte de 47 est la suite de celle de l'an 34, qui était la suite de celle de l'an 6 (révolte du Recensement), laquelle était la suite des précédentes.

On observera que Juda de Gamala, en proclamant une



sorte de république juive, en 6 avant notre ère, avait frappé des monnaies portant en exergue cette qualification. Un écho discret demeure, au sein des Evangiles, de cet épisode :

« Ils envoyèrent auprès de Jésus quelques-uns des pharisiens et des hérوديens, afin de le surprendre par ses propres déclarations. Et ils vinrent lui dire : « Maître, nous savons que tu es véridique, et que tu ne tiens compte de personne, car tu ne regardes pas à l'apparence des hommes, et tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité. Est-il, oui ou non, permis de payer le tribut à César ? Devons-nous payer, ou au contraire refuser de payer ? » Jésus, connaissant leur hypocrisie, leur répondit : « Pourquoi me tentez-vous ? Apportez-moi un denier, afin que je voie... » Ils en apportèrent un. Et Jésus leur demanda : « De qui sont cette effigie et cette inscription ? » Ils répondirent : « De César... » Alors il leur dit : « Restituez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu... » (*Mathieu : XXII, 15 à 21*).

Il y avait donc une monnaie qui était « orthodoxe » aux yeux de Jésus, et une autre qui ne l'était pas¹.

Cette filiation davidique, Rome s'en méfiait toujours peu ou prou. Témoin ce passage d'Eusèbe de Césarée :

« Il y avait encore, de la race du Sauveur, les petits-fils de Jude, qui lui-même était appelé son frère selon la chair. On les dénonça comme étant aussi de la race de David et l'evocatus les transféra devant Domitien César... » (Eusèbe de Césarée ; *Histoire ecclésiastique* : III, xx, I).

1. Cette monnaie, nous en possédons des exemplaires, découverts à Massada, en des abris situés sous le mur de la casemate du second palais, dit « palais de l'ouest ». On y a mis au jour de nombreuses pièces de monnaie, dont la plupart datent de la seconde et de la troisième année de la révolte juive contre Hérode, notamment trois « shekels », très rares, datés « An 5 », et qui furent les derniers frappés durant cette révolte. Nous relevons ces renseignements dans le *Guide Bleu « Israël »*, page 489, édition de 1966 (Hachette éditeur).

Les lourds secrets du Golgotha

Jude, rappelons-le, était le véritable nom du *taôma*, le frère jumeau de Jésus¹ comme nous le rapportent Tatien et saint Ephrem.

Mais il est très difficile de démêler les véritables personnalités de tout ce monde confus, *ou que l'on a, à dessein, rendu confus*. Qu'on en juge :

« Après l'Ascension de Jésus, *Jude*, que l'on appelle également *Thomas*, envoya à Abgar, roi d'Edesse, l'apôtre Thaddée, un des soixante-dix disciples... » (Eusèbe de Césarée : *Histoire ecclésiastique* : III, xx, I).

On le voit, Eusèbe confirme Tatien et saint Ephrem quant au véritable nom du jumeau de Jésus.

Ainsi, lorsque nous lisons un épisode évangélique où il est question d'un certain Juda, il est possible qu'il s'agisse de Thomas. Car il y avait deux personnages de ce nom parmi les lieutenants de Jésus.

De même, lorsque nous rencontrons le nom d'Alphée, père de Jacques le Mineur, nous ne faisons pas attention, bien souvent, au fait qu'il s'agit d'un surnom, *et d'un surnom en langue grecque*. Car ce mot désigne (*alphos* : d'âtre blanche) un homme atteint de psoriasis. Son véritable nom était peut-être Simon le Lépreux, celui de Béthanie (*Mathieu* : XXVI, 6 — *Marc* : XIV, 3).

De même, lorsque nous rencontrerons un certain Simon le Canaéen, (*Marc* : III, 18 — *Luc* : VI, 15 — *Actes* : I, 13), nous n'établissons pas de rapports avec Simon le Zélote, alias Simon le Sicaire. Or, en hébreu, un Canaéen est celui qui est de Cana, et Cana, en hébreu, signifie *zèle, jalousie, fanatisme*. Cana, ville de Galilée où ont lieu les célèbres noces, Cana est donc le centre où se réunissent les zélotes, les sicaires, c'est le centre de l'intégrisme judaïque (du grec *zélotes* : zélé, fanatique). Et Simon le Canaéen et Simon le Zélote sont un seul et même personnage. Mieux encore, ce personnage est un apôtre (*Actes* : I, 12 à 14), et un frère du Seigneur » (*Marc* : VI, 3).

1. Cf. *Jésus ou le mortel secret des Templiers*, pages 79 à 90.

Les zélotes

A Cana, on était en famille, le texte de *Jean* le prouve :

« Trois jours après, il y eut des noces à Cana, en Galilée. La mère de Jésus *était là*, et Jésus fut aussi invité à ces noces, avec ses disciples... » (*Jean* : II, 1-2).

Les rapports entre Galiléens et zélotes sont évidents, et même indiscutables. Flavius Josèphe nous dit d'eux :

« Ensuite, les Galiléens, *cessant la guerre civile*, se consacrèrent aux préparatifs contre les Romains. » (Cf. Flavius Josèphe : *Guerres de Judée*, ms. slavon, II, xi).

Car, nous dit-il plus loin : « Les Galiléens sont des guerriers... » (*op. cit.* : III, II).

D'ailleurs, à notre époque, le cardinal Jean Daniélou nous dit en son ouvrage *Théologie du judéo-christianisme*, que : « ... Les Galiléens paraissent bien être ici un autre nom des zélotes... » (*op. cit.* : page 84), et « ... La Galilée semble avoir été un des principaux foyers du zélotisme. » (*op. cit.* : page 84).

L'historien protestant Oscar Cullmann observe également en son livre *Dieu et César* qu'« il faut assimiler aux zélotes, les Galiléens mentionnés dans *Luc*, XIII, 1... »

Or, bien avant ces autorités, l'empereur Julien, au IV^e siècle, utilisait le terme galiléen pour désigner les chrétiens.

Ainsi donc, zélotes, Galiléens, chrétiens, furent des termes qui désignèrent successivement les premiers partisans de Jésus, avant que l'hérésie paulinienne n'ait étendu sa confusion sur les Gentils et sur les Juifs de la Diaspora.

Il n'est pas jusqu'au véritable nom du Baptiste qui ne soit matière à recherches :

« Le domaine d'Archélaüs fut confié par César à un de ses officiers nommé Coponius, avec pouvoir de vie et de mort sur qui il voudrait. Et il y eut de son temps un homme de Galilée, qui reprochait aux Juifs, libre descendance d'Abraham, de travailler maintenant pour les Romains, de leur payer tribut, et d'avoir ainsi des maîtres mortels, pour s'être privés du Maître immortel.

les énigmes de l'univers

Voici enfin la suite, tant attendue, de Jésus ou le mortel secret des Templiers.

Saviez-vous que Pilate était le petit-fils, par alliance, de l'empereur Tibère ? Qu'il fut sanctifié et inscrit au martyrologe par les Eglises grecque et copte, et qu'il y eut à Jérusalem, jusqu'au VI^e siècle, une église qui portait son nom ? Et cela pour avoir facilité une évasion de Jésus ? Que cela lui coûta d'abord la déportation à Vienne, puis la vie, d'ordre de Caligula ?

Que Tibère avait, en effet, de son vivant, fondé des espérances politiques sur Jésus, "fils de David", bases de sa stratégie contre les Parthes, en Asie Mineure ? Qu'il y eut deux arrestations de Jésus, séparées par un procès en règle, une évasion et une fuite en Samarie, suivies d'une dernière et fatale insurrection ?

Que Jésus fut durant six ans le neveu, par alliance, de Hérode le Grand, la demi-sœur de Marie, sa mère, ayant épousé ce roi dans les dernières années de sa vie ? Et cela pour mieux soutenir une conspiration antihéro-dienne ?

Que les frères et sœurs de Jésus périrent tous en Palestine, dans les combats zélotes et les représailles romaines, à l'exception de son oncle Mathieu, de ses frères Philippe et Jude, alias Thomas, son jumeau, qui se retirèrent du mouvement ?...

Et que tout cela est fondé sur des documents inattaquables, que l'on a discrètement étouffés durant des siècles ?

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

